

Affichée le 14 avril 2025

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
MAIRIE  
DE  
**PARNANS**



23 Place de la Paix  
26750 PARNANS

Tél : 04.75.45.31.77  
Fax : 04.75.71.41.88  
mairie@parnans.fr

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

*Lors de la séance du 7 avril 2025*

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

### Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	D10/2025 du 7 avril 2025 autorisant l'adhésion à la convention unique relative aux missions de service facultatifs du Centre de Gestion de la Drôme	Adoptée à l'unanimité
N°2	D11/2025 du 7 avril 2025 autorisant le renforcement électrique du réseau BT à partir du poste « Le Château »	Adoptée à l'unanimité
N°3	D12/2025 et D17/2025 du 7 avril 2025 fixant les tarifs cantine et garderie à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2025	Adoptée à l'unanimité
N°4	D13/2025 du 7 avril 2025 instaurant le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal	Adoptée à l'unanimité
N°5	D14/2025 du 7 avril 2025 instaurant le dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façades	Adoptée à l'unanimité
N°6	D15/2025 du 7 avril 2025 fixant le montant des subventions communales pour l'année 2025	Adoptée à l'unanimité
N°7	D16/2025 du 7 avril 2025 fixant les taux d'imposition pour l'exercice 2025	Adoptée à l'unanimité
N°8	D18/2025 du 7 avril 2025 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2025	Adoptée à l'unanimité

À Parnans, le 14 avril 2025,

Le Maire

Alain ROBIN

